

Evolution de l'accompagnement à la création d'entreprise

Val Parisis Agglo propose un parcours d'accompagnement à la création d'entreprise gratuit pour les porteurs de projet de création d'entreprise et les jeunes entrepreneurs de son territoire.

Pour renforcer sa présence au plus près des porteurs de projets, de nouvelles permanences d'accompagnement proposant des rendez-vous individuels sont mises en place sur le territoire.



Pour obtenir un accompagnement, vous pouvez désormais prendre directement un rendez-vous sur la plateforme : <https://jereserve.valparisis.fr/valparisisjereserve>. Il vous sera demandé au préalable de créer un compte sur celle-ci.

À partir du 6 janvier 2025, les lieux et jours de permanences évoluent de la manière suivante :

- Lundi après-midi de 14h à 17h au siège de la Communauté d'agglomération Val paris, 271 chaussée Jules César à Beauchamp (Salle des Cèdres, 1er étage du bâtiment).
- Mardi matin de 9h15 à 12h15 au sein de l'agence France Travail d'Herblay, située 93 rue de la Marne.
- Mercredi matin de 9h à 12h au sein de la mairie de Corneilles-en-Parisis, située 3 avenue Maurice Berteaux (1er étage du bâtiment).
- Jeudi après-midi de 14h à 17h au sein du Tremplin Val Parisis, pépinière d'entreprises située 2 esplanade de la gare à Sannois.

A la suite du rendez-vous, vous pourrez être orientés sur les permanences avec l'association EGEE spécialisée sur la construction du projet (étude de marché, business plan, demande de financement etc.).

Infos pratiques

Service gratuit de la communauté d'agglomération Val Parisis

Contact

Si vous souhaitez des informations complémentaires, veuillez envoyer un mail à entreprendre@valparisis.fr.

Liens utiles

[Prendre rendez-vous](#)